

AMICALE DES CONSEILLERS GENERAUX ET DEPARTEMENTAUX DE LORRAINE

109, boulevard d'Haussonville 54000 NANCY
Tél. : 03 83 28 52 79 - acgdl@orange.fr

PRIX LITTÉRAIRE DES CONSEILS DEPARTEMENTAUX DE LORRAINE

REGLEMENT 2022

L'Amicale des Conseillers Généraux et Départementaux de Lorraine, à côté de ses préoccupations économiques et administratives, n'a pas voulu négliger les liens spirituels, littéraires et artistiques qui associent tous les éléments de notre Région.

Aussi, encourage-t-elle depuis plusieurs années par un **PRIX**, ceux qui, par leurs ouvrages, **participent à l'enseignement et à la vulgarisation de notre histoire ou de notre développement économique, social et culturel, en faisant connaître la vitalité de la Région Lorraine.**

- Montant des Prix :

. Prix Historique	:	1 500 €
. Prix Roman et Nouvelles	:	1 000 €
. Prix Photographies et Livre d'Art	:	1 000 €
. Prix Spécial	:	1 000 €

- Date limite de réception des candidatures : **30 JUIN 2022**

- Date d'attribution du Prix : **Novembre 2022**

- Conditions :

. **Les ouvrages proposés ne devront pas avoir été subventionnés par les Collectivités Publiques, ou primés par ailleurs.**

. Sont exclus : les revues, les ouvrages scientifiques, les poésies et biographies, les ouvrages non édités.

. Si un ouvrage comprend plusieurs tomes, la collection devra être complète pour être recevable.

. Les ouvrages ne pourront être soumis au Jury qu'une seule année.

. L'année d'édition des ouvrages proposés devra être l'année en cours ou l'année précédant l'attribution du prix (sauf pour les séries comportant plusieurs tomes, auquel cas l'année de prise en compte sera celle de l'édition du dernier ouvrage de la collection qui devra remplir la condition mentionnée au début de ce paragraphe).

. L'éditeur d'un ouvrage primé s'engage, dès la proclamation des résultats à signaler de manière apparente la récompense dont l'ouvrage a été l'objet (bande publicitaire ou tout autre moyen approprié).

Mesdames et Messieurs les auteurs ou éditeurs désirant proposer des ouvrages sont invités à les adresser en **7 exemplaires** à l'Amicale des Conseillers Généraux et Départementaux de Lorraine - 109, boulevard d'Haussonville - 54000 NANCY **avant le 30 juin 2022.**

Ces exemplaires destinés au comité de lecture ne seront pas rendus.